

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7^e

L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Audition, ouverte à la presse, de M. Ian Sielecki, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République argentine 2

Mercredi
21 janvier 2026
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence
de M. Bruno Fuchs,
Président**



La commission procède à l'audition, ouverte à la presse, de M. Ian Sielecki, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République argentine.

La séance est ouverte à 11 h 00.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

M. le président Bruno Fuchs. Monsieur l'ambassadeur, nous vous avions initialement invité pour parler de la relation bilatérale entre nos deux pays, la façon dont l'Argentine évolue aujourd'hui, mais également pour parler de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le marché commun d'Amérique du Sud, le Mercosur. Entre-temps, l'opération américaine au Venezuela a eu lieu. Je pense ainsi que la discussion sera plus large qu'elle n'aurait pu l'être avant la fin de l'année 2025 et qu'elle pourra donc également intégrer, par exemple, la relation de l'Amérique latine avec la Chine ou les États-Unis.

Au niveau bilatéral, la France et l'Argentine ont noué une coopération très étroite dans le domaine de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, sur la base d'un accord de coopération signé en 1964, puis réactualisé en 2016. Par ailleurs, 160 groupes français sont implantés en Argentine, où ils emploient 68 000 personnes. Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 1,2 milliard d'euros en 2024. En 2025 un accord stratégique a été signé pour renforcer la coopération dans le domaine des minéraux critiques, notamment le lithium, ressource clé pour la transition énergétique et la souveraineté industrielle européenne.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Javier Milei, à la fin de l'année 2023, l'Argentine connaît une phase de transformation profonde. Le programme de réformes engagé a marqué une libéralisation accélérée de l'économie, une réduction du périmètre de l'État, induisant des effets directs sur nos échanges bilatéraux, puisque le commerce franco-argentin a diminué de 8 % en 2024.

Votre audition intervient également dans un contexte particulier, qui replace le continent sud-américain sous les feux des projecteurs. Le 3 janvier dernier, jour de l'intervention militaire américaine au Venezuela, les présidents Macron et Milei se sont entretenus sur la situation. Nous souhaiterions en savoir davantage sur les éléments échangés à cette occasion.

Plus largement, nous aimerions vous entendre sur la situation géopolitique de l'Amérique latine, où la Chine s'implique fortement en matière d'infrastructures, d'économie et d'investissements. Les résultats de l'opération américaine au Venezuela ne sont peut-être pas aussi évidents et manifestes que le président Trump l'avait imaginé, compte tenu notamment du profond nationalisme vénézuélien ; vous pourrez également nous éclairer sur la perception qu'ont les Argentins de cette intervention.

Votre présence nous offre également la possibilité de mieux comprendre la dynamique des relations bilatérales entre la France et l'Argentine. Quel premier bilan dressez-vous des orientations engagées depuis 2023 entre nos deux pays, mais également de l'évolution de votre pays et de son influence sur le continent ?

Enfin, les membres de la commission évoqueront certainement la signature, le 17 janvier 2026, de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, dont l'Argentine est membre. Vous connaissez en effet l'hostilité de la plupart des partis politiques et d'une grande partie du monde agricole à cet accord.

M. Ian Sielecki, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République argentine. Mesdames et Messieurs les députés, je suis profondément honoré d'être ici parmi vous et de l'intérêt que vous portez à l'Argentine aujourd'hui. En revanche, je viens de constater que je suis assis devant une carte qui indique que les îles Malouines font partie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne.

En tant que représentant de l'État argentin, je ne peux parler librement devant cette carte. Cela reviendrait à légitimer une situation qui constitue une atteinte à la souveraineté de mon pays et à la dignité de la nation argentine, mais surtout une violation flagrante du droit international.

M. le président Bruno Fuchs. Nous savons que ce territoire est contesté.

M. Ian Sielecki. La carte le désigne comme appartenant au Royaume-Uni. Si vous demandiez à l'ambassadeur de l'Ukraine de venir parler devant une carte qui indiquerait que Louhansk ou la Crimée est un territoire légitimement russe, je suis certain que sa réaction serait assez éloquente.

M. le président Bruno Fuchs. Nous allons regarder s'il est possible d'occulter cette mention durant votre audition.

Un post-it est apposé sur l'emplacement de la carte désignant les « Iles Malouines (Falkland) (R.-U.) ».

M. Ian Sielecki. Je vous remercie pour votre confiance et pour l'honneur que représente cette invitation à dialoguer avec la représentation d'un peuple que l'Argentine admire depuis toujours. Charles de Gaulle affirmait [qu'] « *Il existe « un pacte millénaire entre la grandeur de la France et la liberté dans le monde ».* L'histoire de l'Argentine l'illustre parfaitement.

Dès nos origines, la France a joué un rôle décisif. C'est grâce à l'invasion de l'Espagne par Napoléon que nous avons pu entamer notre lutte pour l'indépendance. C'est grâce à un Français, l'amiral Hippolyte Bouchard, que nous avons fondé notre marine et affirmé notre présence internationale. Et c'est la France, encore elle, qui a accueilli en exil le grand libérateur de l'Argentine et de l'Amérique latine, le général de San Martín, dont nous avons célébré récemment les deux-cents ans de l'arrivée en France. Plus près de nous, souvenons-nous des îles Malouines : en 1982, la défense argentine a pu compter sur la puissance française, avec les avions Mirage III et Super Étandard, qui ont joué un rôle crucial. Bien sûr, notre histoire commune comporte aussi des épisodes moins cordiaux, comme la bataille d'Obligado, en 1845, ou plus récemment la finale de la Coupe du monde au Qatar, mais je n'insisterai pas sur ce point.

Cette amitié n'a pas été à sens unique. L'Argentine a aussi été un allié précieux pour la France. Pendant la première guerre mondiale, nous avons financé et exploité l'hôpital militaire le plus avancé de Paris à l'époque, connu sous le nom de « *L'hôpital argentin* ». Il comptait 120 médecins argentins et les technologies les plus sophistiquées de l'époque,

notamment en radiologie. On estime qu'il a sauvé près de 15 000 soldats français après les batailles de Verdun et de la Somme, quand le peuple français était épuisé et avait besoin d'amis.

De fait, l'Argentine a été l'amie de la France au cours de l'histoire. Durant les deux guerres mondiales, l'Argentine a représenté un fournisseur alimentaire clé pour la France, lui envoyant des millions de tonnes de céréales et des centaines de milliers de tonnes de viande, à une époque où la production agricole s'était effondrée. Les navires argentins qui convoyaient cette nourriture étaient confrontés aux risques extrêmes imposés par le blocus maritime allemand.

À cette époque, à ma connaissance, aucune manifestation n'est intervenue en France pour s'opposer à l'arrivée de viande argentine. Les historiens s'accordent pour considérer que sans cet apport, le coût humain et social pour la France aurait été bien plus prononcé lors de ces deux conflits mondiaux. Enfin, je suis fier de souligner que, pendant la seconde guerre mondiale, l'Argentine comptait le plus grand nombre de comités de soutien à l'action de la France libre, avec sept comités, quand la plupart des pays n'en avaient qu'un ou deux. À titre d'exemple, le Brésil, le deuxième pays le plus impliqué, disposait de trois comités.

Ces exemples illustrent une relation dense, qui a tant apporté à nos deux pays, une relation fondée sur la proximité entre nos peuples et nos gouvernements. La visite du général de Gaulle en Argentine, il y a soixante ans, a sans doute constitué une des illustrations les plus emblématiques. Lors de celle-ci, a été signé un accord très large de coopération scientifique, culturelle et éducative. À cette occasion, le premier lycée franco-argentin a également été créé. J'ai eu la chance d'y effectuer ma scolarité, ce qui m'a permis ensuite de poursuivre mes études en France.

Bien sûr, mon histoire personnelle n'est qu'une petite histoire parmi tellement d'autres, qui constituent la grande histoire de notre glorieuse relation bilatérale. Je me suis permis de la rappeler avec une certaine profondeur, dans la mesure où elle doit devenir la référence ambitieuse pour guider nos futures relations.

Vous m'avez invité pour parler de deux axes : l'évolution actuelle de l'Argentine sous le *leadership* courageux du président Milei et l'état de notre relation bilatérale. Cette relation avait perdu en intensité lors des dernières années, en grande partie parce que l'Argentine n'était pas un pays stable, ni un partenaire fiable ou prévisible. Je suis donc fier de vous indiquer que l'Argentine est aujourd'hui en train de changer profondément, de manière vertueuse, ce qui a permis à cette relation bilatérale de s'améliorer.

Pour commencer, d'où vient l'Argentine, où est-elle aujourd'hui et où va-t-elle ? Lorsque Javier Milei a pris le pouvoir en décembre 2023, le populisme qui avait gouverné durant des décennies avait laissé le pays avec un taux d'inflation à 25 % mensuel, un taux de pauvreté de 54 % et un déficit abyssal. Dès le premier jour de son mandat, il a engagé une réduction draconienne des dépenses publiques de 30 %, peut-être la plus drastique de l'histoire occidentale. Il ne l'a pas fait par dogmatisme idéologique ou fétichisme philosophique comme on peut le lire parfois dans certains médias français, mais pour une raison très simple : en Argentine, l'inflation a toujours été la première source de la pauvreté.

En réduisant la dépense publique de 30 %, il est parvenu à éliminer quinze points de déficit, permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire en deux mois. Il a ainsi été possible de mettre un terme à l'émission monétaire qui était habituellement utilisée pour financer le

déficit budgétaire. L'inflation est passée d'un taux de 25 % mensuel à environ 2 %, en moyenne. De même, le taux de pauvreté est passé de 54 % à 31 % en deux ans, permettant de sortir 12 millions d'Argentins de la pauvreté, dont 6 millions de l'indigence.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'Argentine affiche un excédent budgétaire de 1,3 %, une croissance de 4,5 %, des excédents commerciaux et une hausse spectaculaire des investissements. S'y ajoute une politique de dérégulation affirmée : plus de 1 000 dérégulations ont été mises en œuvre dans des secteurs très variés pour supprimer des distorsions anachroniques et libérer l'économie. Ce changement culturel a été conforté de manière très claire par le peuple argentin lors des dernières élections, il y a deux mois.

Il convient également d'évoquer la politique étrangère impulsée par le président Milei. Sur le plan géopolitique, l'Argentine s'est éloignée de manière très éloquente et très revendiquée de cette idée du « socialisme du XXI^e siècle », qui avait régi notre pays lors des vingt à vingt-cinq années précédentes. L'Argentine a abandonné le récit qui établissait Cuba comme référence idéologique et voyait dans le Venezuela un soutien financier.

Nous nous sommes éloignés de manière très directe de cette trajectoire. Nous avons actualisé la matrice géopolitique de l'Argentine, qui s'affirme très distinctement comme un pays pro-occidental et se revendique comme tel. Dès son premier jour de mandat, le président Milei a pris deux décisions de politique étrangère, qui illustrent parfaitement ce que je viens d'énoncer. Ainsi, il a refusé d'intégrer les BRICS – groupe de pays constitué notamment du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud – et a simultanément lancé le processus d'adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont l'ambassade d'Argentine en France conduit le processus.

Nous nous sommes engagés dans une démarche spécifique pour devenir partenaire global de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et avons aligné nos normes sur les standards du Groupe d'action financière (GAFI). Nos relations prioritaires sont désormais avec les États-Unis, Israël et l'Europe occidentale, dont la France figure en tête. Ce choix se traduit par des positions claires sur les dossiers mondiaux.

Ainsi, l'Argentine a été le seul pays de la région à soutenir l'Ukraine dès le début, et Javier Milei le seul leader à l'affirmer avant même son élection. Le président Zelensky a fait le déplacement à Buenos Aires pour son investiture, malgré des conditions logistiques extrêmes. Ce geste illustre la solidité de la relation entre l'Argentine et l'Ukraine, dont la cause, je le sais, vous tient tous à cœur.

Le président Milei est un leader régional, et même un leader mondial en termes conceptuels, dans certaines de ses démarches. Ce *leadership* nous permet de poser nos plus grands jalons en matière de politique étrangère, de signer de grands accords. Cette nouvelle Argentine, stable et prévisible, a permis de relancer notre partenariat avec la France. Les relations entre nos présidents sont excellentes et se sont concrétisées par trois rencontres bilatérales en deux ans. La première visite à l'étranger du gouvernement argentin a eu lieu à Paris, ce qui était une première historique.

Les résultats sont tangibles. Politiquement, la France nous soutient à l'OCDE, au sein de l'OTAN, au GAFI, au Fonds monétaire international (FMI). En matière de défense, nous avons acquis des navires de patrouille français et négocions l'achat de sous-marins de classe Scorpène. Nous coopérons également sur des crises globales comme l'Ukraine et le Venezuela.

Sur le plan économique, notre priorité absolue, nous sommes ravis de constater l'augmentation notable de la présence d'entreprises françaises depuis deux ans, qui atteste de leur confiance dans l'avenir du pays. Les investissements français en Argentine ont ainsi bondi de 50,7 % depuis l'élection du président Milei.

Dans les secteurs stratégiques, Eramet investit dans le lithium dans la province de Salta, TotalEnergies dans le gaz et l'éolien à Tierra del Fuego, Stellantis et Renault dans l'automobile à Cordoba. De nouveaux acteurs arrivent, comme Decathlon ou Hutttopia.

Cette convergence économique s'est traduite par certains accords stratégiques comme celui concernant les minéraux critiques. Celui-ci est particulièrement important : il garantit à la France un approvisionnement essentiel et stimule l'investissement en Argentine. Nous avons également créé un Conseil présidentiel d'hommes d'affaires France-Argentine pour associer le secteur privé à cette dynamique. Le commerce bilatéral reste dynamique et se caractérise par un léger excédent favorable à la France. Nous considérons enfin que l'accord UE-Mercosur est bénéfique pour les deux parties signataires et sommes prêts à en débattre, de manière à la fois très respectueuse mais aussi très convaincue.

Enfin, nous avons réglé des litiges historiques concernant des entreprises françaises, comme celui impliquant Suez, en suspens depuis vingt-cinq ans. Cette action démontre une nouvelle fois que l'Argentine est désormais un partenaire fiable et que la relation avec la France est prioritaire. Nous ferons tout ce qui est possible pour continuer à intensifier nos liens.

La coopération décentralisée est également très active : plus de soixante accords ont été passés entre villes et provinces, la ville de Poitiers concentrant la majorité des partenariats. Académiquement, nous comptons plus de 830 accords éducatifs. Culturellement, la densité des échanges reste remarquable, avec des artistes argentins présents dans les plus grandes institutions françaises.

Mesdames et messieurs les députés, mon message est clair : l'Argentine est aujourd'hui un pays stable, prévisible et pro-occidental. Cette relation bilatérale, cruciale dans l'histoire, doit redevenir aussi importante qu'elle l'a été. Travaillons ensemble, afin que cette opportunité devienne une réalité durable.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie. Vous avez indiqué que l'Argentine avait rejoint le camp pro-occidental, notamment en se positionnant très rapidement sur l'Ukraine. Cependant, nous constatons aujourd'hui que le camp occidental est, à tout le moins, fragmenté. Quelle a été la position de l'Argentine sur l'opération militaire américaine au Venezuela ? Comment se positionne-t-elle concernant le Groenland, sujet qui illustre les divergences entre deux pôles du monde occidental ?

M. Ian Sielecki. La position de l'Argentine est très claire : nous soutenons l'initiative américaine au Venezuela. Les États-Unis n'ont pas appréhendé un simple acteur politique mais le chef avéré d'une organisation narco-criminelle, qui nuisait non seulement à leurs intérêts mais aussi à ceux de toute la région. Si nous étions à huis clos, je pourrais évoquer des preuves flagrantes des ravages causés par les dirigeants vénézuéliens, ou par leurs relais, dans plusieurs pays voisins. À cela s'ajoutent des violations systématiques des droits fondamentaux : prisonniers politiques, tortures, violences, y compris contre des ressortissants argentins. Tout cela est documenté et incontestable.

La situation vénézuélienne ne peut être analysée de manière abstraite. Ce n'était pas un État de droit mais un régime où le droit international était bafoué. L'Argentine salue donc l'action en cours pour rétablir la légalité et mettre fin à ces abus. Nous nous sommes éloignés sans ambiguïté de l'influence du « socialisme du XXI^e siècle », qui a profondément nui à la région. Ce choix est d'ailleurs partagé par la majorité des pays latino-américains. Nous accueillons aujourd'hui des centaines de milliers de Vénézuéliens, que l'Argentine a intégrés, et dont les témoignages sur les atrocités subies sont édifiants. Nous ne pouvons que soutenir et célébrer toute initiative visant à changer cette réalité dramatique.

Quant à la seconde question sur le Groenland, l'Argentine n'a pas exprimé de position et je n'ai donc aucun commentaire à formuler.

M. le président Bruno Fuchs. Je cède la parole aux orateurs des groupes politiques.

Mme Maud Petit (Dem). Samedi dernier, à Asunción, capitale du Paraguay, la Commission européenne a signé un accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, parmi lesquels figurent le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et l'Argentine.

Cet accord vise à créer une vaste zone de libre-échange rassemblant plus de 700 millions de consommateurs. Comme tout accord de cette ampleur, il suscite à la fois des espoirs et des interrogations, tant pour l'économie française et européenne que pour celles des partenaires, y compris donc de l'Argentine.

Il est indéniable que cet accord peut offrir à tous les pays des opportunités importantes, notamment en matière d'exportations : par exemple de matières premières, de produits agricoles, dans le cas de votre pays. Dans le même temps, l'ouverture accrue du marché argentin aux produits manufacturés européens soulève des questions légitimes quant à ses effets sur certains secteurs industriels nationaux.

Les réformes économiques qui sont engagées par le président Milei y ont été saluées par certains observateurs pour leurs résultats macroéconomiques : recul de l'inflation, rééquilibrage budgétaire, reprise de la croissance et amélioration de plusieurs indicateurs globaux. Ces évolutions témoignent d'efforts importants et d'une volonté de stabilisation économique. Néanmoins, plusieurs analyses soulignent aussi que ces transformations s'accompagnent de défis significatifs pour le tissu productif argentin, en particulier industriel. Ainsi, des études et des données publiques font état de difficultés rencontrées par certaines entreprises et de pertes d'emploi dans plusieurs secteurs, alimentant un débat légitime au sein de la société argentine sur la soutenabilité de ce modèle à long terme.

Dans ce contexte, certains économistes estiment que la mise en œuvre de l'accord Union européenne-Mercosur pourrait s'accompagner de difficultés supplémentaires pour le tissu industriel argentin, notamment dans des domaines sensibles comme l'automobile ou l'électroménager, confrontés à une concurrence accrue.

Au regard de ces éléments, pensez-vous que cet accord permet de construire un partenariat économique réellement équilibré entre l'Union européenne et les pays du Mercosur ?

M. Ian Sielecki. Madame la députée, vous avez évoqué les secteurs industriels en Argentine, que je connais assez bien. La politique du président Milei est claire : il s'agit de restaurer la compétitivité de l'Argentine, en supprimant les distorsions protectionnistes qui

freinaient son attractivité. Ces mesures visent à déréguler des secteurs longtemps figés par des protections devenues obsolètes, héritées d'un contexte révolu. Cette libéralisation attire déjà des investissements, preuve de son efficacité. La priorité est double : dynamiser l'économie et réduire les prix.

L'Argentine concentre ses efforts sur les domaines où elle excelle. Elle détient la première réserve mondiale de lithium et la deuxième de gaz non conventionnel. Elle dispose d'un potentiel considérable en énergie éolienne et hydraulique, ainsi que d'un secteur agricole capable de nourrir 450 millions de personnes. À cela s'ajoute une industrie technologique florissante, avec le plus fort taux de licornes par habitant en Amérique latine, ainsi que MercadoLibre, leader régional du *e-commerce*.

Enfin, le pays se distingue par une expertise nucléaire avancée, notamment dans les petits réacteurs modulaires (PRM), technologie d'avenir. Le président Milei cherche à accompagner la transition des industries tout en concentrant, à moyen et long termes, les ressources sur les secteurs où l'Argentine est la plus compétitive.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Monsieur l'ambassadeur, Donald Trump a démontré de réelles volontés hégémoniques, comme nous pouvons le constater en ce moment même au Groenland et comme nous l'avons observé lors de l'intervention au Venezuela. De plus, l'Argentine a traversé une crise économique importante depuis plusieurs années. Le président des États-Unis y a vu, selon nos informations, une nouvelle occasion de faire pression sur un système démocratique étranger. Il a notamment conditionné un nouveau soutien de 20 milliards de dollars pour soutenir le peso à une victoire aux législatives d'octobre dernier du parti du président argentin Javier Milei. Ce pari antidémocratique de Donald Trump s'est avéré gagnant puisque la Libertad Avanza est arrivée en tête des élections de mi-mandat avec plus de 40 % des voix.

Aussi, j'aimerais entendre votre position et votre réaction sur ces résultats qui semblent corrélés à l'action du président des États-Unis. Ces victoires posent de nombreuses interrogations. Je pense tout particulièrement au droit à l'avortement déjà menacé, alors que ce droit a été obtenu de force en 2020 par le peuple argentin.

La position du président Milei sur ce sujet semble connue puisqu'il considère l'avortement comme « *une aberration* » et « *un meurtre aggravé* ». La situation se détériore déjà d'année en année depuis son arrivée au pouvoir, comme me l'a indiqué la branche argentine d'Amnesty International, que j'ai eu l'occasion de rencontrer : celle-ci a enregistré, entre 2023 et 2025, une augmentation de 275 % des plaintes et des demandes de conseils concernant les difficultés d'accès à l'avortement.

Il y a trois ans, le président Milei a promis d'abroger la loi légalisant l'avortement, proposition finalement rejetée en 2024 par les parlementaires. Mais Javier Milei a depuis triplé sa base parlementaire. Même s'il ne dispose pas encore de suffisamment de sièges pour imposer seul l'abrogation de la loi autorisant l'avortement, il n'a jamais été aussi proche de pouvoir le faire.

Le droit à l'avortement est un droit fondamental pour la France, qui l'a d'ailleurs inscrit dans sa Constitution. Elle a également reconnu récemment le préjudice subi par les personnes condamnées sur le fondement de la législation pénalisant l'avortement pour toutes les femmes avant la loi de 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Aussi, pouvez-vous nous dire où en sont les projets de suppression de ce droit en Argentine ? Seront-

ils menés à terme ?

M. Ian Sielecki. Votre première question concerne le soutien financier des États-Unis. Pour comprendre la situation, il faut rappeler la dynamique politique argentine depuis des décennies. À chaque fois qu'un gouvernement non-péroniste arrive au pouvoir, il affronte une instabilité chronique. Depuis quatre-vingts ans, aucun n'a achevé son mandat, à une exception près. Cette fragilité nourrit un cycle pervers : dès qu'une faiblesse politique apparaît, l'opposition spécule sur son retour imminent au pouvoir et les marchés, redoutant le populisme péroniste, enclenchent un cycle de spéculation financière massive.

C'est exactement ce qui s'est produit en août dernier. L'opposition, sentant une vulnérabilité, avait annoncé publiquement son intention de mettre un terme à la politique d'équilibre budgétaire, de rétablir les subventions et le protectionnisme. Les acteurs financiers ont aussitôt réagi en vendant des pesos et en achetant des dollars, par anticipation. Face à ce risque, le secrétaire au Trésor américain, puis le président Trump, ont affirmé que l'Argentine disposerait, en cas de besoin, d'une ligne d'au moins 20 milliards de dollars. Ce signal a suffi à enrayer la spéculation. Ce soutien était donc essentiellement d'ordre préventif. De fait, lorsque la situation s'est stabilisée, après les élections, la fraction de cette ligne qui avait été utilisée a été intégralement remboursée. Ce mécanisme n'était donc pas un plan de sauvetage mais une garantie pour assurer la sérénité du processus électoral.

S'agissant de l'IVG, le président Milei a exprimé son opposition personnelle mais il n'a jamais envisagé de projet politique pour la révoquer. Une députée isolée avait évoqué cette possibilité mais elle a été immédiatement désavouée par le gouvernement. Il n'existe aujourd'hui aucun texte en préparation sur ce sujet.

Quant à la situation des femmes, elle mérite d'être replacée dans son contexte. La suppression du ministère des femmes, des genres et des diversités a suscité des critiques, souvent formulées par des observateurs méconnaissant la réalité argentine. Ce ministère, comme d'autres organismes, servait de caisse de financement politique au kirchnérisme. Le président Milei considère que la question des droits des femmes doit être transversale, et non cantonnée à un seul ministère.

De fait, les résultats parlent d'eux-mêmes : depuis son arrivée, les féminicides ont reculé de 25 %, selon des statistiques officielles validées par les organismes compétents. Il y a là un contraste saisissant avec les gouvernements précédents, qui brandissaient la cause féminine comme étandard politique, sans obtenir de progrès tangibles.

M. Michel Guignot (RN). Le ministre de l'économie argentin, M. Caputo, a annoncé que l'Argentine enregistre un second excédent budgétaire consécutif avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5 % et un objectif affirmé d'équilibre des comptes publics. De plus, le 11 janvier 2026, le gouvernement argentin a annoncé avoir procédé au remboursement de 20 milliards de dollars prêtés par les États-Unis d'Amérique en octobre 2025.

Cette politique de désendettement et d'austérité financière est le fruit de la politique du président Milei, élu depuis 2023 sur la promesse de grands plans d'assainissement des finances publiques. Près de 340 normes de régulation ont été supprimées pour assouplir le système en place et favoriser une économie productive. Ces exemples pourraient peut-être inspirer d'autres pays.

La France constitue un partenaire important de l'Argentine, avec une présence française forte et diversifiée. Par exemple, 75 % des entreprises du CAC 40 – indice de la cotation assistée en continu – y sont implantées et nous menons plusieurs projets aussi conséquents qu'ambitieux dans le secteur énergétique, particulièrement le domaine minier, puisque plus de 1 milliard d'euros d'investissements sont prévus. La direction générale du Trésor note également que les mesures d'ouverture du gouvernement de M. Milei permettent de stimuler les importations.

Le sujet des importations de produits argentins en France nous intéresse particulièrement. L'Argentine est un acteur concurrentiel pour les agriculteurs français sur la viande et les céréales. Si j'apprécie particulièrement les entrecôtes argentines, l'accord avec le Mercosur conclu par l'Union européenne agravera très certainement la situation. Le président de la République française, M. Macron, avait annoncé en novembre 2025 l'apparition de clauses de sauvegarde ou de clauses miroirs dans le cadre de cet accord, afin de protéger nos agriculteurs. Que pense l'Argentine de ces clauses de protection ? Savez-vous si elles sont réellement incluses dans cet accord car M. Macron l'affirme mais le chancelier du Paraguay dit exactement le contraire ?

Enfin, je salue à mon tour le général San Martín, dont une statue équestre à son effigie figure à Boulogne-sur-Mer.

M. Ian Sielecki. Je serai ravi de visiter un jour la maison de San Martín avec vous. Elle est juridiquement considérée comme relevant du sol argentin et nous nous y rendons deux à trois fois par an pour honorer la mémoire de ce héros, pour l'Argentine et toute l'Amérique du Sud. La statue elle-même, à laquelle vous faites référence, est le seul élément de la ville qui a échappé aux bombardements lors de la seconde guerre mondiale : en Argentine, on dit à ce sujet que San Martín est resté là, debout, pour veiller au recouvrement de la liberté française.

Mme Christine Engrand (NI). Je suis députée de la circonscription. La statue a été refaite il y a deux à trois ans ; elle est magnifique. La maison est également dans un excellent état et je vous invite tous à venir la découvrir.

M. Ian Sielecki. Il s'agit d'un sujet mémoriel tellement important pour nous et je tiens à souligner que, pour la première fois depuis la mort du général San Martín, le président Macron était à mes côtés pour honorer sa mémoire le 17 août dernier, montrant par là tout l'intérêt qu'il porte à notre relation bilatérale.

S'agissant de l'accord entre l'UE et le Mercosur, celui-ci présente, industriellement, un intérêt majeur pour la France. Plusieurs secteurs stratégiques en tireront profit, à commencer par l'industrie automobile. Actuellement, les droits de douane appliqués par le Mercosur atteignent 35 %. L'accord prévoit leur suppression progressive, jusqu'à disparition totale dans un délai de quinze ans. Les bénéficiaires français sont évidents : Renault, Stellantis, notamment, mais aussi les équipementiers et fournisseurs tels que Michelin, dont les tarifs seront rapidement réduits à zéro. Le secteur pharmaceutique figure également parmi les gagnants. Les droits de douane, aujourd'hui fixés à 14 %, seront démantelés progressivement, offrant des perspectives considérables à des acteurs comme Sanofi ou Pierre Fabre. La même dynamique est à l'œuvre pour la chimie française, puisque les droits, actuellement fixés à 14 %, passeront à 0 %, ouvrant des marchés prometteurs. Le textile et la chaussure ne sont pas en reste : une suppression en quatre étapes est par exemple prévue pour le textile, quand dans le même temps celle-ci sera immédiate pour les chaussures.

L'agriculture suscite davantage de débats mais certaines filières françaises seront clairement avantagées. Les produits laitiers et fromagers verront leurs droits de 28 % s'effacer progressivement, avec des contingents spécifiques puisque 30 000 tonnes de fromage et 10 000 tonnes de lait seront exemptées de droits. Les indications géographiques bénéficieront d'une protection renforcée, essentielle pour des appellations comme le Comté, le Roquefort ou le Brie. Les vins, champagnes et cognacs, piliers de l'export français, profiteront également d'un accès élargi et sécurisé. Les produits alimentaires transformés, tels que charcuteries et saucisses, trouveront des marchés adaptés à leur compétitivité.

Reste la question politiquement sensible de la viande bovine et de la volaille. Les quotas fixés par l'accord représentent 1,4 % de la consommation européenne pour la viande bovine et 1,6 % pour la volaille. Concrètement, cela équivaut à un steak de 120 grammes par an et par Européen. Ces volumes, dérisoires au regard du marché, ne sauraient déstabiliser la filière française. De surcroît, des mécanismes de sauvegarde sont prévus en cas de perturbation des prix ou des stocks. Enfin, rappelons que l'Argentine et le Brésil exportent déjà vers la France des volumes supérieurs à ceux autorisés par l'accord.

En définitive, les chiffres parlent d'eux-mêmes : cet accord représente une opportunité pour l'industrie française, tout en restant équilibré pour l'agriculture.

Mme Maud Petit (Dem). Je souligne par ailleurs que les producteurs de rhum martiniquais et guadeloupéens font part de leurs vives inquiétudes concernant l'accord UE-Mercosur.

M. Ian Sielecki. Je reconnais que ce sujet précis a pris une place marginale dans nos analyses mais je vous propose d'approfondir cette question autour d'un verre de rhum martiniquais.

Mme Brigitte Klinkert (EPR). La France et l'Argentine entretiennent une relation ancienne, dense et singulière, fondée à la fois sur une histoire humaine, de fortes convergences culturelles et des intérêts stratégiques partagés. Dès le XIX^e siècle, l'Argentine a été une terre d'accueil pour près de 250 000 Français en seulement trente ans.

Cette présence a durablement marqué votre pays, notamment dans le domaine du droit, de l'éducation, de la science et de la médecine. Aujourd'hui, cette relation s'incarne pleinement dans une coopération économique de premier plan et la France est le premier investisseur européen en Argentine, puisque plus de 250 entreprises sont implantées dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, le transport, l'agroalimentaire, l'automobile, la pharmacie ou encore les métaux critiques.

Ces implantations créent des dizaines de milliers d'emplois et contribuent bien sûr au développement industriel et technologique de votre pays. Mais nos liens sont aussi culturels et intellectuels à travers le réseau des Alliances françaises, les échanges universitaires, la coopération scientifique et une forte relation artistique. Nos liens vivent aussi à travers nos communautés respectives : les Français établis en Argentine et les nombreux Argentins formés dans nos universités, dont vous êtes le témoin privilégié, monsieur l'ambassadeur.

Fortes de ces liens et dans le contexte international que nous connaissons, marqué par les recompositions géopolitiques, la transition énergétique, la sécurité alimentaire et la défense du multilatéralisme, la France et l'Argentine ont vocation à approfondir leur partenariat stratégique au service de la stabilité, de la croissance et de la souveraineté de nos

deux nations. Quels domaines de coopération vous paraissent aujourd’hui prioritaires, notamment en matière de transition énergétique, de multilatéralisme et de formation des jeunes générations ?

M. Ian Sielecki. Je vous remercie d’avoir rappelé l’importance historique et actuelle de notre relation bilatérale. Vous avez souligné que la France est aujourd’hui le premier investisseur européen en Argentine, alors qu’elle n’était que le troisième il y a deux ans. Cette progression nous honore et nous souhaitons la renforcer.

Vous avez également évoqué nos partenariats scientifiques et culturels. L’Alliance française et ses cinquante-trois centres en Argentine illustrent la profondeur de ce lien. À cela s’ajoutent 830 partenariats académiques et une présence artistique forte. À titre d’anecdote, les œuvres figurant à l’entrée du palais de l’Élysée ont été réalisées par Pablo Reinoso, un artiste argentin.

Venons-en aux domaines prioritaires. Je crois que nous vivons aujourd’hui un moment unique pour consolider une convergence stratégique entre nos deux nations. En France, l’idée d’autonomie stratégique européenne semble largement partagée. Or, pour réussir, l’Europe a besoin de partenaires solides. Vos relations avec l’Afrique traversent une phase complexe, l’Asie est dominée par la Chine et les rapports de l’Europe avec l’Amérique du Nord connaissent des tensions. Où donc trouver ces partenaires ? L’Amérique latine – et particulièrement l’Argentine – offre à cet égard une opportunité exceptionnelle, marquée par une proximité culturelle, une histoire commune, un respect mutuel et des ressources stratégiques.

L’Argentine détient la première réserve mondiale de lithium, indispensable à la transition énergétique, la deuxième réserve mondiale de gaz non conventionnel à Vaca Muerta, qui est essentielle à l’indépendance énergétique européenne, affiche une production agricole capable de nourrir 450 millions de personnes, possède des ressources hydriques abondantes et un secteur nucléaire avancé. Sur ce dernier point, notre expertise est complémentaire de celle de la France. L’Argentine fait partie des trois pays qui disposent de brevets sur les petits réacteurs modulaires, avec la Chine et la Russie. Nous avons déjà engagé des discussions avec Electricité de France (EDF), Orano et Framatome pour approfondir cette coopération.

Ces atouts démontrent que notre partenariat peut être structurant pour vos ambitions européennes. Vous avez besoin de matières premières, d’énergie et de technologies ; nous avons besoin d’investissements, de standards normatifs et de modernisation après des décennies de populisme. Cette complémentarité crée un intérêt mutuel considérable.

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Monsieur l’ambassadeur, je tiens à revenir sur un élément, au nom de la commission. Vous avez indiqué que l’Argentine avait livré la France en produits alimentaires pendant les guerres mondiales du XX^e siècle, ajoutant dans un sourire qu’il n’y avait pas eu à l’époque de manifestation. Je rappelle que pendant l’Occupation, les manifestants se seraient retrouvés en camps de concentration s’ils avaient manifesté. Il est inacceptable qu’un tel relativisme idéologique puisse s’exprimer de cette manière au sein de notre Assemblée.

Cela ne m’étonne pas pour autant, compte tenu du reste de vos propos et des discours tenus par le président Milei, notamment à propos de la dictature militaire argentine. Lors de la campagne présidentielle, il a ainsi indiqué que « *Dans les années 1970, il y avait une guerre*

dans laquelle les forces de l'État ont commis des “excès” », indiquant également « *qu'il n'y a pas eu 30 000 disparus* ». Cette mise en contexte est éclairante.

Ensuite, s'agissant de la souveraineté, vous relayez la propagande des États-Unis d'Amérique, selon laquelle Donald Trump est intervenu au Venezuela pour des raisons liées au narcotrafic. Or ces charges ont été abandonnées par la justice américaine. De même, le président argentin a-t-il pu déclarer « *qu'entre la mafia et l'État, je préfère la mafia. La mafia a des codes, elle tient ses engagements, elle ne ment pas, elle est compétitive.* ».

L'un des candidats du parti présidentiel de Milei, José Luis Espert, a dû se retirer des élections du fait de soupçons de liens avec le narcotrafic. Que penseriez-vous si n'importe quel État, notamment les États-Unis d'Amérique, venait à kidnapper Javier Milei, sur le fondement de ses déclarations, en prétextant qu'il nourrit des liens avec le narcotrafic ? La souveraineté est un principe qui ne se négocie pas en droit international.

S'il s'agit des libertés publiques et des droits, pourquoi le président Bukele, dont il est de notoriété publique qu'il procède à des exécutions au-delà des limites fixées par l'État de droit, n'est-il pas kidnappé ? De même, en tant que diplomate sud-américain, vous n'ignorez pas que de 1898 à 1994, les États-Unis ont mené quarante-et-une interventions militaires qui ont conduit à des changements de régimes, au nom de la doctrine Monroe. J'imagine que l'on y est opposé si l'on est attaché à la démocratie et au principe de souveraineté.

Enfin, la France n'a pas une tradition diplomatique la situant au sein du bloc occidental. La France est un pays universaliste ; elle entend être non-alignée et elle entend défendre le droit international. À ce titre, je souhaiterais connaître votre opinion sur le Conseil de la paix proposé par Donald Trump. Exigeant un tribut de 1 milliard de dollars pour y participer, celui-ci promeut un Conseil de la paix qui se propose d'être une sorte d'anti-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Enfin, la presse mentionne que vous auriez donné à Emmanuel Macron le maillot de l'équipe de football avec lequel il a ensuite communiqué pour féliciter Javier Milei. Si cela avait été le cas, je ne vous en remercierais pas car il ne s'agissait pas d'un grand moment pour notre pays.

M. Michel Guignot (RN). Je tiens à préciser publiquement que monsieur Cadalen s'est ici exprimé en tant que représentant de son groupe politique mais aucunement au nom de la commission des affaires étrangères.

M. Ian Sielecki. Monsieur Cadalen, certains de vos propos – je le dis avec respect – sont inexacts, voire déplacés.

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Ce n'est pas respectueux de dire cela.

M. Ian Sielecki. Vous avez évoqué les guerres mondiales. Je suis moi-même de confession juive et je n'ai donc aucune leçon à recevoir sur le nazisme, surtout de la part d'un groupe politique considéré par la communauté juive française comme une menace majeure. Permettez-moi aussi de rappeler que, durant la deuxième guerre mondiale, nos livraisons alimentaires à la France ne se sont pas limitées à la période d'occupation, elles ont commencé bien avant.

Vous avez ensuite mentionné la dictature argentine, un sujet douloureux pour nous tous. Certains membres de ma famille ont d'ailleurs été contraints à l'exil ; je n'ai donc rien à apprendre sur cette tragédie. Contrairement à ce que vous semblez croire, le président Milei ne s'est jamais revendiqué de la dictature. Il est, au contraire, le premier chef d'État depuis cette époque à avoir déclassifié intégralement les archives des atrocités commises, afin de garantir la vérité historique. En revanche, à la différence de ses prédécesseurs populistes, il refuse d'instrumentaliser cette période pour en faire un outil politique. Quant à votre allusion aux droits de l'homme, nous pourrions en parler dans un autre cadre mais je ne veux pas abuser du temps qui m'est accordé.

Vous avez enfin évoqué une affaire concernant le député Espert. Le président Milei a immédiatement pris des mesures en le retirant de la liste électorale et en lui ôtant la présidence d'une commission prestigieuse, contrairement aux pratiques du kirchnérisme, que votre parti a soutenu de manière ouverte et qui compte de nombreux condamnés, y compris Mme Kirchner.

Enfin, je revendique le geste concernant le maillot de l'équipe de Boca Juniors. Il s'agissait d'un moment sympathique dans une relation bilatérale naissante et le président Milei, comme moi-même, est un fervent supporter de Boca.

Mme Pascale Got (SOC). Le président Javier Milei s'est présenté comme un candidat « antisystème », faisant campagne tronçonneuse à la main, pour symboliser des réductions drastiques dans les dépenses publiques. Une fois au pouvoir, cette mise en scène s'est concrétisée : coupes dans les travaux publics, les subventions à l'énergie et aux transports, les retraites, les universités, les hôpitaux et la recherche scientifique. Les ministères ont été réduits de moitié, notamment ceux jugés trop « progressistes » et les fonctionnaires ont été licenciés massivement.

Pour beaucoup, en Argentine comme en Europe, il ne s'agit pas d'une simple alternance politique mais d'un choix idéologique assumé. Cette orientation engendre des conséquences très concrètes. Par exemple, l'actualité montre que la Patagonie connaît aujourd'hui ses pires incendies depuis trente ans. Or, selon plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) environnementales, le budget du service national de gestion des incendies a été amputé de près de 70 % par rapport à 2023, induisant moins de prévention, moins de surveillance, moins de moyens humains. Dans le même temps, votre gouvernement a ouvert la voie à une remise en cause de la loi sur les glaciers, faisant craindre une progression des activités minières sur les sites protégés. De même, les droits des femmes et les droits reproductifs sont menacés. Vous avez indiqué que le ministère des femmes, des genres et des diversités a été éliminé par une action « transversale », sans donner de plus amples détails.

Devons-nous comprendre que pour le gouvernement de Javier Milei, la dérégulation et le démantèlement de l'État priment désormais sur la protection des populations, des droits humains et des standards sociaux et économiques ? Enfin, après la victoire de José Antonio Kast au Chili, l'intervention américaine au Venezuela, et alors qu'une année électorale dense se profile au Pérou, quelles relations l'Argentine entretient-elle aujourd'hui avec ses voisins ?

M. Ian Sielecki. Madame la députée, vous avez d'abord évoqué les incendies en Patagonie, sujet qui a profondément préoccupé la société argentine et la classe politique. Aujourd'hui, la situation est maîtrisée mais il est important de préciser que, selon les autorités judiciaires, il s'agit probablement d'actes criminels et non de phénomènes naturels.

L'Argentine étant un pays fédéral, la gestion des ressources relève à la fois de l'État central et des provinces. Dès le déclenchement de l'incident, l'administration des parcs nationaux a mobilisé des moyens considérables, véhicules, bateaux, drones, hélicoptères, dispositifs d'intervention rapide, soutien aérien, camions de provisions, équipes médicales, et a activé un accord avec le Chili pour renforcer les différents dispositifs. Le gouverneur de la province de Chubut, pourtant un opposant revendiqué du président Milei, a publiquement remercié l'État central pour son efficacité, ce qui témoigne de l'ampleur des efforts déployés.

Vous avez ensuite mentionné la loi dite « des glaciers ». Son intitulé prête à confusion : elle ne concerne pas les glaciers mais le secteur minier. Cette loi impose des restrictions sévères à certaines pratiques dans des domaines pourtant essentiels pour l'économie argentine et pour l'approvisionnement en minéraux critiques, notamment pour la France. Il est faux d'affirmer que toute exploitation minière est nocive pour l'environnement. Si tel était le cas, la France aurait un problème, puisque la principale entreprise exploitant le lithium en Argentine est Eramet, société française en partie publique, dont les procédés sont exemplaires en matière de respect environnemental. J'ai eu l'honneur d'assister à l'inauguration de son usine, située à plusieurs milliers de mètres d'altitude, où les technologies thermiques employées sont d'une sophistication remarquable.

Concernant les droits des femmes, j'ai déjà indiqué que supprimer une structure administrative ne signifie pas abandonner une cause. Au contraire, la politique actuelle a permis une baisse de 25 % des féminicides, ce que confirment les statistiques officielles.

Enfin, sur vos interrogations relatives aux relations avec nos voisins, elles sont globalement excellentes. Même lorsque des débats publics surgissent entre dirigeants, la coopération demeure constructive et vertueuse. Telle est la dynamique que nous observons depuis deux ans.

M. Michel Herbillon (DR). Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie pour vos propos, votre engagement, votre dynamisme et votre compétence. Votre pays est confronté à un processus de changement dans toutes les directions et, jusqu'à présent, force est de constater que le peuple argentin est en accord avec la politique menée par votre président, comme le résultat des élections législatives le démontre.

Ensuite, on ne peut pas évoquer les relations entre nos deux pays sans parler aussi de la culture. Vous me permettrez de citer Jorge Luis Borges, l'un des plus grands romanciers du XX^e siècle : *Cent ans de solitude* est sans doute l'un des plus grands romans du siècle passé, décrivant la désagrégation des repères culturels dans une société soumise aux assauts du temps. Comment ne pas, non plus, évoquer Mario Vargas Llosa, mort l'année dernière, prix Nobel de littérature et membre de l'Académie française ? Enfin, en tant qu'amateur d'art lyrique, je me souviens aussi des interprétations de Maria Callas au Théâtre Colon de Buenos Aires, qui font partie de ses plus grandes prestations.

Sur le plan politique, quelles sont les priorités du président Milei concernant les réformes à conduire ? Quels secteurs vous paraissent particulièrement prioritaires ? Où rencontrez-vous le plus de réticences ou de difficultés ?

M. Ian Sielecki. Je vous remercie d'avoir rappelé l'importance de Borges et des grands auteurs latino-américains que vous avez mentionnés, tels que García Márquez ou Vargas Llosa, très liés à l'Argentine.

La vision macroéconomique du président Milei repose sur une logique séquentielle. Cette approche a souvent été mal comprise, en Argentine comme à l'étranger. Dès son arrivée au pouvoir, il a affirmé que la première étape devait concerner l'équilibre budgétaire. Ce choix n'est pas idéologique : injecter de la croissance dans un pays frappé par 25 % d'inflation mensuelle revient à verser de l'eau dans un seau percé. L'Argentine l'a fait pendant des décennies, subissant des cycles de crises tous les dix ans. Le président Milei a donc commencé par réduire drastiquement la dépense publique, pour atteindre l'équilibre budgétaire et freiner l'émission monétaire, afin de stabiliser l'économie.

Une fois cette base consolidée, la deuxième étape a été engagée : elle consiste à stimuler la croissance. C'est dans ce cadre qu'a été instauré le régime d'incitation aux grands investissements (RIGI), offrant des avantages fiscaux, douaniers et de change pour attirer des capitaux. Parallèlement, une politique de dérégulation a été mise en œuvre pour libérer des secteurs longtemps paralysés par des distorsions populistes et redonner de la compétitivité à l'économie.

Enfin, la troisième dimension concerne les secteurs d'avenir, où l'Argentine peut jouer un rôle stratégique, comme le nucléaire et l'intelligence artificielle (IA). Sur ce dernier point, le président Milei a mené une analyse lucide : l'Argentine ne peut rivaliser avec les États-Unis ou la Chine sur les modèles d'IA générative mais elle dispose d'un avantage comparatif décisif, à travers la capacité de fournir l'énergie colossale nécessaire à ces technologies. Nos vastes territoires, notre climat froid en Patagonie, nos ressources énergétiques abondantes, notamment le gaz non conventionnel, et notre expertise nucléaire nous placent en position idéale pour accueillir des infrastructures énergétiques destinées à l'IA.

Cette stratégie a déjà porté ses fruits : en novembre, OpenAI a annoncé son intention d'implanter en Argentine son deuxième plus grand centre au monde, après celui des États-Unis, à travers un investissement de 25 milliards de dollars.

M. le président Bruno Fuchs. À présent, je laisse parole aux députés qui souhaitent s'exprimer à titre individuel.

M. Nicolas Dragon (RN). La France fait face à une explosion de la dette publique entraînant la paupérisation du pays, conséquence d'une expansion des normes dues à des transpositions de règles européennes effectuées depuis des décennies par des gouvernements français du parti unique, « l'UMPS », voulant être plus royalistes que le roi dans leurs relations avec l'Union européenne. Cette volonté idéologique d'une classe politique de droite et de gauche s'incarne parfaitement dans le macronisme, nous conduisant toujours à des réflexes politiques socialistes désastreux.

Il faut saluer la volonté du peuple argentin qui, confronté à cette idéologie socialiste de 2019 à 2023, a réussi le redressement de l'Argentine grâce au président Milei et a éclairé la lanterne du monde en choisissant la voie de la liberté plutôt que celle du socialisme. Dès lors, au Rassemblement national, avec Marine Le Pen, nous comptons réaliser le même exploit pour redresser la France mais aussi redonner du pouvoir d'achat aux Français.

Comment estimez-vous l'héritage que laissera le président Milei et les répercussions de l'idéologie libérale au sein du peuple, mais aussi dans la classe politique argentine ?

Mme Christine Engrand (NI). La France et l'Argentine sont deux nations liées par une histoire, une culture et des intérêts communs. Je salue la volonté de votre gouvernement de restaurer la crédibilité économique de l'Argentine, de maîtriser l'inflation et de renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs, objectifs qui rejoignent ceux que nous défendons également en France.

Vous nous avez exposé ce que l'Argentine a mis en place avec notre pays depuis deux ans et ce qu'elle souhaite approfondir dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des ressources naturelles. Comment pourrions-nous renforcer les échanges culturels, universitaires et scientifiques avec votre pays afin de consolider les liens entre nos deux peuples ?

Enfin, je vous invite à venir visiter la Côte d'Opale et La Casa San Martín de Boulogne-sur-Mer.

Mme Constance Le Grip (EPR). Je vous remercie pour vos propos très clairs et très francs. Il est incontestable que l'élection du président Milei n'a laissé personne indifférent, ni en France ni ailleurs dans le monde. Il y a même des « Mileistes » en France ; ils ne sont pas toujours là où l'on pense.

Vous avez fortement insisté sur le positionnement pro-occidental de la nouvelle Argentine. Vous avez même évoqué assez rapidement la perspective d'un partenariat global avec l'OTAN. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Enfin, le président Milei fait-il partie des soixante chefs d'État, chefs de gouvernement appelés par le président Trump pour rejoindre le futur Conseil de la paix ? Votre pays a-t-il répondu à cette initiative américaine ?

M. Hervé Berville (EPR). Je rejoins les propos de mes collègues sur la clarté de vos propos, que je qualifierais de « cash ». Ils nous éclairent sur la situation de votre pays.

Je souhaite d'abord évoquer le Mercosur. Je ne reviendrai pas sur les arguments déjà exposés mais il faut rappeler que le peuple français, dans sa grande majorité, s'oppose à cet accord. Issu d'un territoire agricole, je souligne l'enjeu de la réciprocité : on ne peut exiger de nos agriculteurs une transition écologique tout en important des produits qui ne respectent pas ces mêmes standards, même s'ils sont de qualité.

L'Union européenne en a décidé autrement, c'est la règle, mais nous nous y sommes opposés, d'autant que cet accord arrive à un moment où notre agriculture traverse une transition démographique et manque de compétitivité.

Ensuite, pouvez-vous nous en dire plus sur la réforme des agences de l'État, qui a été entreprise dans votre pays ? Enfin, pouvez-vous revenir sur l'accord financier noué avec les États-Unis portant sur l'achat de devises argentines par l'administration américaine, à hauteur de 20 milliards de dollars. Quelles en ont été les conséquences pour votre économie ?

M. Ian Sielecki. J'ai la chance de représenter un président qui dit exactement ce qu'il pense et qui agit avec une transparence totale. Il s'agit là de son plus grand atout politique et électoral.

Concernant la dynamique pro-occidentale de l'Argentine, j'ai évoqué ce point lors de mon introduction. Elle marque une rupture nette avec le récit socialiste qui a dominé l'Amérique du Sud pendant les vingt-cinq premières années de ce siècle. Ce repositionnement signifie l'adhésion à certains organismes comme l'OCDE, mais pas à d'autres, comme les BRICS. Il implique aussi des positions claires dans les crises mondiales, notamment sur l'Ukraine, le Venezuela et le *leadership* américain. Je sais que ce dernier point suscite des débats en France mais telle est la ligne assumée par l'Argentine.

Ensuite, le président Milei a accepté l'invitation du président américain au Conseil de la paix avec enthousiasme car l'Argentine est un pays de paix. Nous n'avons connu qu'un seul conflit majeur et notre histoire est celle d'une coexistence harmonieuse entre religions et ethnies, avec une intégration réussie des immigrants. Ce Conseil de la paix, qui favorise la stabilité régionale, est donc salué par Buenos Aires.

Vous avez ensuite évoqué l'accord avec le Mercosur et la question de la réciprocité. Il est important de rappeler que l'Argentine exporte déjà en France de la viande et du poulet certifiés selon les normes européennes. Nos produits respectent les critères sanitaires les plus stricts. Par exemple, l'usage d'hormones et de facteurs de croissance est interdit depuis 2004 en Argentine. Nos systèmes de traçabilité sont performants et validés par des entreprises et organismes européens. Pour certains produits, comme le miel, la direction générale de la santé de l'Union européenne a même jugé que nos standards sont plus rigoureux que ceux appliqués en Europe.

Sur le plan environnemental, nous disposons de pratiques agricoles avancées, qui réduisent les émissions de carbone et préservent les sols. Quant à la déforestation, nos exportations de viande sont accompagnées de certificats européens. L'Argentine figure également parmi les trois pays au monde qui capturent plus de carbone qu'ils n'en émettent, selon des études de la National Aeronautics and Space Administration américaine (NASA). Ces faits contredisent les préjugés et la désinformation qui circulent dans le débat public français.

Enfin, concernant la volonté du peuple argentin et l'héritage politique, la plus grande victoire du président Milei est d'ordre culturel : il a imposé de nouveaux impératifs moraux. L'équilibre budgétaire, jadis perçu comme une hérésie, est désormais accepté par tous, y compris l'opposition. Les émissions monétaires sont considérées comme un crime économique. Les élections de mi-mandat ont confirmé cette transformation. L'héritage de Javier Milei portera notamment sur un cadre de rigueur budgétaire et économique durable.

La réforme de l'État est radicale, le président Milei a coupé dans tous les postes de dépense de l'État, à l'exception des allocations aux personnes les plus vulnérables, qui ont doublé. Elle s'est aussi traduite par la réduction de dix-neuf ministères à huit ou la suppression d'environ 85 000 postes de fonctionnaires publics.

M. Hervé Berville (EPR). La France rassemble un grand nombre d'agences, le processus d'agencification ayant été engagé dans les années 1990 et 2000. Pouvez-vous fournir des détails sur des réformes ayant concerné les agences en Argentine ? Quels en ont été les résultats ?

M. Ian Sielecki. Certaines agences ont été supprimées mais la plupart ont été fusionnées en conservant leurs missions. Je pense notamment à l'administration fiscale et aux douanes, désormais regroupées au sein de l'Agence de recouvrement et de contrôle

douanier ou ARCA – Agencia de Recaudación y Control Aduanero, en Argentine. Cette réforme illustre notre volonté d'éliminer les strates inutiles tout en préservant l'efficacité des fonctions essentielles.

M. le président Bruno Fuchs. Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie pour ces échanges avec la commission des affaires étrangères.

La séance est levée à 12 h 50.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Sylvain Berrios, M. Hervé Berville, Mme Véronique Besse, M. Guillaume Bigot, Mme Élisabeth Borne, M. Jorys Bovet, M. Jérôme Buisson, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Pierre Cordier, M. Alain David, Mme Sandra Delannoy, Mme Dieynaba Diop, M. Nicolas Dragon, Mme Christine Engrand, M. Olivier Faure, Mme Alix Fruchon, M. Bruno Fuchs, Mme Pascale Got, M. Michel Guiniot, M. Michel Herbillon, M. François Hollande, Mme Sylvie Josserand, Mme Brigitte Klinkert, M. Arnaud Le Gall, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, M. Vincent Ledoux, M. Laurent Mazaury, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Jean-François Portarrieu, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Franck Riester, Mme Sabrina Sebaihi, M. Lionel Vuibert

Excusés. - M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Elie Califer, M. Sébastien Chenu, Mme Christelle D'Intorni, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, M. Damien Girard, Mme Clémence Guetté, Mme Marine Hamelet, M. Alexis Jolly, Mme Amélie Lakrafi, Mme Marine Le Pen, M. Christophe Naegelen, Mme Nathalie Oziol, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Laurent Wauquiez, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa